

## Equipes Engagées

- 1 - GENAY AS HANDBALL
- 2 - MONTLUEL RACING CLUB HANDBALL
- 3 - ST PRIEST HANDBALL

## Calendrier des Rencontres

		Lieu : Espace Henri Vicard de Genay
		Date : dimanche 19 juin
		Horaire : Réunion technique à 14h00
		Début des rencontres : 14h30
14h30	GENAY AS HANDBALL	- MONTLUEL RACING CLUB HANDBALL
15h40	MONTLUEL RACING CLUB HANDBALL	- ST PRIEST HANDBALL
16h50	GENAY AS HANDBALL	- ST PRIEST HANDBALL

## Renseignements concernant les clubs engagés

## 1. GENAY AS HANDBALL - (1669022)

- Adresse du club : MME LEVARLET MYRIAM 43 AVENUE DES MARRONNIERS - 69270 FONTAINES SUR SAONE
- Coordonnées du club : Tel : 04 78 08 72 57 - 06 98 76 37 36 - Fax : - Email : 1669022@handball-france.eu
- Correspondant général : LEVARLET Christian - Tel : 04 78 08 72 57 - Port : 06 08 31 24 56 - Bur : - Email : levarlet.christian@neuf.fr
- Couleurs Joueurs : 1/ Maillot Jaune - Rouge Short Rouge 2/ Maillot Rouge - Jaune Short Rouge
- Couleurs Gardien : 1/ Maillot Noir 2/ Maillot Gris

## 2. MONTLUEL RACING CLUB HANDBALL - (1601012)

- Adresse du club : CHADUC Valerie rue de Rapan - 01800 PEROUGES
- Coordonnées du club : Tel : - 0687433380 - Fax : - Email : 1601012@handball-france.eu
- Correspondant général : CHADUC VAL?RIE - Tel : - Port : 0687433380 - Bur : - Email : valerie.chaduc@orange.fr
- Couleurs Joueurs : 1/ Maillot Orange Short Noir 2/ Maillot Blanc Short Noir
- Couleurs Gardien : 1/ Maillot Gris 2/ Maillot Gris

## 3. ST PRIEST HANDBALL - (1669049)

- Adresse du club : MR URBINATI GERARD 67 RUE JEAN MOULIN - 69800 ST PRIEST
- Coordonnées du club : Tel : 0478205746 - 06 74611337 - Fax : - Email : 1669049@handball-france.eu
- Correspondant général : CRASSAVA DENIS - Tel : 0478210999 - Port : 0612022417 - Bur : - Email : crassavadenis@aol.com
- Couleurs Joueurs : 1/ Maillot Bleu Short Bleu 2/ Maillot Jaune Short Bleu
- Couleurs Gardien : 1/ Maillot Jaune 2/ Maillot Bleu

- Moins de 16 ans féminins : joueuses nés en 1996, 1997, 1998 et 1999
- Temps de jeu : 2x20 min avec 5 min de pause entre chaque match et à la mi-temps de chaque match ; temps total d'un tournoi à quatre : 3h15 ; exclusion 1 min
- Retard sur un tournoi : en cas de retard sur un tournoi, après avoir prévenu le club hôte, le référent de la Ligue jugera si le ou les matchs peuvent être rejoués dans la journée.
- Feuilles de matchs : la Ligue fournira des feuilles de match de tournoi à trois sur les tournois à trois et des feuilles de match de tournoi à trois et des feuilles de matchs "rencontre simple" sur les tournois à quatre. Les feuilles de matchs seront rassemblées par le responsable de la Ligue du Lyonnais.
- Remontée des résultats : Ils seront renseignés par le responsable de la Ligue du Lyonnais.
- Disqualification sur un tournoi : chaque tournoi bénéficiera d'une commission ad'hoc qui traitera les sanctions disciplinaires survenues lors des rencontres et définira les éventuelles suspensions.
- En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue d'un tournoi et dans une même poule, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre):
  - par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
  - par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après l'application de l'alinéa 1,
  - par le plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 2,
  - par le goal average général au quotient dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 3,
  - par le plus grand nombre de buts marqués de toutes les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 4,
  - par le plus grand nombre de licencié(e)s à la date de l'Assemblée Générale de la Ligue, masculins ou féminins selon la compétition ayant les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 5.
- Match gagné : 3 points; Match nul : 2 points; Match perdu : 1 point
- Les pénalités et les forfaits :
  - Match perdu par pénalité pour anomalie sur feuille de match : 20 euros d'amende financière ; 0 point ; 0 - 10 pour le score
  - Match perdu par forfait pour non présentation de l'équipe à l'horaire du match : 20 euros d'amende financière 0 point ; 0 - 10 pour le score (pas de remboursement des frais d'engagement)
- Règles techniques : aucune sur les brassages
- Couleurs des maillots :  
Le club visiteur doit se déplacer avec un second jeu de maillot de couleur afin de disposer des couleurs très différentes que celles communiquées dans les adresses et renseignements.
- Nombre de joueuses :
  - sur le tournoi : 14 joueuses
  - sur la feuille de match : 12 joueuses (licences de type B illimités)
  - sur le terrain : 6 joueuses de champ + 1 GB